PARQUET MASSIF CHENE 10MM INSPIRATION (5 Poses)

A RAINURES ET LANGUETTES DE 10x70x490mm

MANUFACTURE INTEMPORELLE

Désignation commerciale : **MISE A JOUR 01-2022 R** **Etiquetage** H H

10 MM INSPIRATION – Choix PR-NF-PARQUETS **NORME EN 13228-2003**

Singularités	Limitations
Parement	
Aubier	Non permis
Nœuds sains et adhérents	Permis : Nœuds clairs de diamètre maxi 8 mm. 1 patte de chat maxi par lame (teinte claire) *Toutefois ne sont pas comptés comme défauts, s'ils ne sont pas groupés, les nœuds clairs de diamètre inférieur à 2mm, et les nœuds noirs de diamètre inférieur à 1 mm.*
Nœuds pourris	Non permis
Gerces	Non permise
Ronces	Permises, mais peu marquées
Pente de fil	Permis, débit sur quartier (maille), faux quartier, et dosse, mais pas de fil tranché
Cœur sain	Non permis
Variation de couleur	Différences de teinte dues à la structure du bois et veines légèrement plus sombres, permises, Dis coloration importante non permise
Traces de baguette	Non permise
Rayon médullaire	Permis (maille admise)
Attaques biologiques	Non permises (Piqûre noire exclue)
Légères imperfections d'usinage	Permises : -pouvant être éliminées au ponçage -sur la languette à condition que leurs importances ne nuisent pas à la mise en œuvre du parquet.
Contre Parement	
Aubier	Permis, sur une épaisseur ne dépassant pas le milieu de la joue supérieure, de la lame Aubier non sain non permis
Flaches	Permis, si leur largeur est inférieure à 20% de la largeur de la lame et au maximum à 30% de la longueur de la lame, même en rive dans la mesure où ils n'affectent ni la rainure ni la languette. Imperfections de rabotage, qui restent dans les limites de tolérance d'épaisseur de la lame sur toute sa longueur, permises.
Autres anomalies	Tous les défauts, sans limitation de format ni nombre, n'affectant ni la solidité ni la durabilité du parquet mis en œuvre sont permis.

Assortiment / Désignation

Lames en **10x70x490mm droites et gauches**

Conditionnement

Les lames sont emballées en carton recyclable de 1.72m2 (25 lames droites et 25 lames gauches) sous film plastique de protection

Normes

Classement au feu : Cfl-S1
Classe d'usage : 31
Coefficient de conductivité thermique : R = 0.18 W/K
Résistance thermique 0.055 m2. K / W

Finition du parquet MANUFACTURE INTEMPORELLE en brossé verni ou satiné

Pour les finitions avec une teinte : application d'une teinte acrylique sur les lames avant les applications des différentes couches de protection

Verni : en usine. Verni UV polyuréthane acrylique, exempt de solvant, de formaldéhydes, et isocyanates.

Descriptif	Résultats
Types de résines utilisés	Résines polyuréthanes à séchage ultraviolet incluant des nanoparticules de haute dureté avec une forte résistance à l'abrasion
Résistance à la rayure TABER scratch tester	1,8 Newton
Résistance à l'abrasion TABER meules CS10	10 milligrammes de pertes de masse
Résistance à l'abrasion TABER meules CS10	15000 tours usure du bois
Présence d'isocyanates	Aucune
Adhérence test quadrillage Norme NFT30038	0 Aucun décollement
Résistance chimique NFT30053	12
Résistance aux chocs NFT 30039	25cm
Résistance aux chocs billes 500grs	30cm
Brillant 60°	20%
Comportement au feu	Le verni ne modifie pas le classement feu du support sur lequel il est appliqué
Présence de formaldéhyde	Aucune

Entretien d'un parquet verni

Pour l'entretien courant : dépoussiérer au balai, à l'aspirateur, ou au chiffon (sec).
Pour un nettoyage plus important : utiliser une serpillère microfibre légèrement humidifiée avec de l'eau savonneuse (savon naturel concentré spécial parquet).
!!! Ne jamais laver à grande eau ou utiliser de produits détergents. Eviter également les lingettes pré-imbibées commercialisées dans les rayons droguerie.
Pour prolonger la vie de votre finition vernie, nous vous conseillons, dès la fin de la pose du chantier, de passer un métallisant mat ou satiné pour renforcer la durabilité ou dans le cas d'un entretien redonner un bel aspect en atténuant les micro-rayures. Pour obtenir en bon résultat, il est conseillé d'appliquer le métallisant à l'aide d'une monobrosse équipée d'un PAD blanc.



